

HONORAIRES SUR LES TRANSACTIONS DES IMMEUBLES ET DES TERRAINS

Prix de vente net vendeur en euros (€)		Commission TTC en % *
0	25 000	2 500 €
25 001	50 000	10 %
50 001	75 000	9 %
75 001	100 000	8 %
100 001	150 000	7 %
150 001	200 000	6,50 %
200 001	250 000	6 %
250 001	300 000	5,50 %
300 001	+ + +	5 %

*En pourcentage du prix de vente net vendeur. Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur.

HONORAIRES SUR LES LOCATIONS D'HABITATION

COMMISSION TTC	RÉPARTITION DES HONORAIRES	
	LOCATAIRE	PROPRIÉTAIRE
Honoraires de visite, de constitution de dossier du locataire et de rédaction du bail	6 % TTC du loyer annuel hors charges	6 % TTC du loyer annuel hors charges
Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée	2 % TTC du loyer annuel hors charges	2 % TTC du loyer annuel hors charges
Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée ou de sortie seul	-	3 € TTC / m ² pour un logement vide 5 € TTC / m ² pour un logement meublé
Honoraires d'entremise	-	75 € TTC
Constitution et suivi du dossier "Permis de Louer"	-	90 € TTC

HONORAIRES SUR LES PROFESSIONNELLES - UNIQUEMENT CHARGE LOCATAIRE

Honoraires de visite, de constitution de dossier du locataire, de rédaction du bail et réalisation de l'état des lieux d'entrée	18% du loyer annuel hors charges (à la charge du preneur/locataire)
--	---

HONORAIRES DE GESTION

Service INITIAL	5 % HT soit 6 % TTC des sommes encaissées
Service CONFORT	6 % HT soit 7,2 % TTC des sommes encaissées
Service PRIVILÈGE	7,5 % HT soit 9 % TTC des sommes encaissées
Assurance Garantie Loyers Impayés (+ Dégradations Immobilières + Protection Juridique)	2,3 % TTC des sommes encaissées

Honoraires valables à compter du 30 novembre 2023 - Tous nos prix sont indiqués TTC au taux en vigueur de 20 %.